

Observatoire Hiscox des voitures de collection et collectionnables en France
1^{ère} édition

1 million de voitures disponibles pour les collectionneurs en France

- Plus de 28 670 voitures de collection ont été vendues en 2021 en France, un marché relativement stable sur les 5 dernières années
- 51 ans, c'est la moyenne d'âge des véhicules de collection en France
- Citroën, Renault, Peugeot : top 3 des marques les plus collectionnées en France, mais les modèles étrangers gagnent du terrain pour les véhicules collectionnables plus récents
- La Citroën 2CV star du hit-parade, loin devant la Coccinelle et la 4L

Paris, 15 mars 2022 – A l'occasion du salon Rétromobile 2022, Hiscox, assureur de référence des collectionneurs d'art, de véhicules et de biens d'exception, dévoile le premier Observatoire des voitures de collection et collectionnables en France, s'appuyant sur AAA DATA, base de données des immatriculations françaises.

Cette étude propose un panorama inédit du marché français des voitures de collection et collectionnables (voitures de plus de 15 ans présentant un caractère de collection) : marques et modèles les plus prisées, tendances des ventes à la hausse et à la baisse, typologie d'acheteurs et répartition géographique, impact de la pandémie...

« Les collectionneurs de voitures sont unis par une passion commune pour le design, la mécanique automobiles, les modèles qui ont marqué des générations de petits et grands. Cependant, derrière ces similarités se révèlent des réalités diverses et des tendances structurantes. En tant qu'assureur engagé dans la préservation de ce patrimoine, nous avons voulu dresser un état des lieux de ce marché spécifique dynamique – très peu affecté par la crise sanitaire – de près d'un million de voitures de collection et collectionnables. Les collectionneurs ont la charge de conserver ce patrimoine d'exception et de la transmettre dans un état, le plus proche de leur état d'origine, aux générations de futurs passionnés qui en prendront soin à leur tour », déclare **Julie Hugues, Responsable Marché Art et Clientèle Privée d'Hiscox France.**

Les principaux enseignements de l'étude :

- **La France compte près d'1 million de voitures de collection ou collectionnables¹ de plus de 15 ans.** Elles sont détenues en quasi-totalité (98 %) par des particuliers et représentent 5 % du parc automobile français.
- **Les « Trente glorieuses » du véhicule de collection** – La majorité des voitures de collection datent des années 1980, suivies de près par les années 1970 puis 1960. Ces trois décennies représentent 72% du parc des voitures de collection en France. Les modèles antérieurs à 1950 sont beaucoup plus rares et ne représentent que 6% des voitures de collection. La majorité (60 %) des véhicules collectionnables date pour sa part des années 1990.

¹ Nous retenons comme véhicules « collectionnables » des voitures qui ne sont pas immatriculées avec une carte grise collection à l'heure actuelle mais présentent un caractère de collection avéré ou à venir.

- **Le reflet d'une époque... de marques françaises** – Les trois marques françaises historiques sont les plus prisées par les collectionneurs : Citroën est à la première place devant Renault, puis Peugeot. La marque aux chevrons se distingue particulièrement puisque les voitures de collection (42 720 voitures recensées) représentent 1,5 % du parc total de la marque, contre seulement 0,4 % pour Renault (27 842 voitures) et Peugeot (16 438 voitures). Suivent ensuite Volkswagen (14 973 voitures) et Ford (12 248).

« Bien que ce n'ait pas été pas leur destination première, les modèles les plus présents dans les véhicules de collection aujourd'hui sont le reflet des importantes productions de l'époque, et particulièrement en ce qui concerne les années 70. Plus un véhicule a été produit, plus il y a de chances que des exemplaires aient été conservés et fassent partie aujourd'hui d'une collection », analyse Stéphane Bonoron, expert judiciaire en automobiles de collection.

- **Les voitures de l'enfance, objets de prédilection des collectionneurs** – La mythique Citroën 2CV demeure la reine des modèles collectionnés avec plus de 23 136 exemplaires en circulation. Elle devance de loin la Coccinelle de Volkswagen (8 309 voitures) et la Renault R4 (la fameuse « 4L », 7 403 exemplaires). La Fiat 500 originelle (4 695 voitures) et la M.G. BGT (4141) complètent le Top 5, devant la Renault R5 (4 105) et la Peugeot 205 (3 588). Ce Top 5 est aussi celui des voitures les plus vendus en moyenne ces 5 dernières années.

Pour Stéphane Bonoron, ce trio de tête n'a rien de surprenant : « Les véhicules populaires sont sans surprise en tête des modèles les plus collectionnés. Pour les collectionneurs, ils comportent une dimension affective très forte : ils ont souvent vu leur père ou leur grand-père les conduire. Le phénomène de collection est avant tout générationnel : on rêve souvent de posséder la voiture qui nous a fait fantasmer étant enfant. »

- **Les modèles étrangers ont aussi la cote sur le marché** : Ces 5 dernières années, les marques étrangères sont celles qui ont vu leurs ventes le plus progresser. Avec des ventes multipliées par 1,6 en 5 ans, la Porsche 911 – seule voiture collectionnable à être détenue à plusieurs milliers d'exemplaires (2 587) –, semble particulièrement attirer les collectionneurs. Elle comptabilise plus de 400 ventes rien que sur l'année 2020. A contrario, des modèles français ont vu leurs ventes diminuer sur la période, avec pour certains jusqu'à 40% de diminution. Les Peugeot 404 et Citroën Dyane et Visa ont enregistré les plus fortes baisses de vente en volume. En moyenne, 24 000 voitures de collection ont été vendus par an ces 5 dernières années, un nombre relativement stable sur la période.
- **6 ans, c'est la durée moyenne de détention d'une voiture de collection** par un même propriétaire, contre 16 ans pour les voitures collectionnables. Seulement 46 % des voitures de collection sont détenues par un même propriétaire depuis 5 ans et plus, et à peine 13 % depuis plus de 10 ans. Les voitures de collection roulent peu (1 000 km par an en moyenne) et changent plus de mains que les voitures collectionnables, ce qui fait penser que ce marché est plus spéculatif.
- **Ne les oublions pas : 40 % des véhicules de collection ne sont pas des voitures particulières.** 21 % sont des 2 (ou 3) roues et 18 % des véhicules lourds (camions, bus...). Mais on trouve aussi 3 % d'autres véhicules, par exemple des tracteurs !

Lire le rapport complet : [Rapport Hiscox 2022 - Observatoire des voitures de collection et collectionnables](#)

Hiscox, assureur de référence des œuvres d'art et biens d'exception, met son expertise dommages au service des propriétaires de voitures de collection. En septembre 2021, Hiscox a lancé l'offre Collection Cars, assurance dommage « Tous risques » avec une assistance spécialisée, disponible via son réseau de courtier, conçue pour protéger, de la manière la plus complète et adaptée, la valeur patrimoniale des véhicules de collection. Pour répondre aux besoins spécifiques des collectionneurs ((valorisation, différentes utilisations des véhicules, protection, etc.), Hiscox s'est entouré d'experts reconnus partageant ses valeurs et ses exigences en matière de qualité de service. Plus de 50 000 véhicules sont aujourd'hui assurés.

« Alors que les voitures de collection prennent une place grandissante dans le patrimoine des particuliers et que leur valeur financière ne cesse d'augmenter, nous voulions proposer une offre adaptée pour répondre aux besoins spécifiques des propriétaires de ces véhicules et de leur flotte, notamment lorsqu'ils atteignent des montants importants », explique Julie Hugues, Responsable Marché Art et Clientèle Privée d'Hiscox France.

A propos de l'étude

Cette étude, réalisée au 31/10/2021, est fondée sur les données récoltées par [AAA DATA](#). Elles correspondent à l'extraction de la base des véhicules immatriculés en France. Le périmètre du rapport concerne uniquement les voitures particulières, représentant à elles seules plus de deux tiers du parc total des véhicules immatriculés en France.

La notion de « collection » à laquelle nous faisons référence correspond à la notion d'immatriculation en catégorie collection, via la carte grise collection qui est délivrée par la FFVE (Fédération Française des Véhicules d'Epoque). En France, pour être immatriculées véhicule de collection, les voitures doivent répondre à 3 critères d'éligibilité cumulatifs : la date de première mise en circulation est supérieure ou égale à 30 ans ou plus ; la production de ces véhicules a cessé ; ils sont dans leur état d'origine et n'ont subi aucune modification.

Pour enrichir notre étude, au-delà des véhicules immatriculés avec une carte grise collection, nous utilisons également la notion de voiture collectionnable qui correspond à la définition suivante : voitures de plus de 15 ans qui ne sont pas immatriculées avec une carte grise collection à l'heure actuelle mais qui présentent un caractère de collection avéré ou à venir par leur marque, leur modèle, leur rareté (nombre de véhicules produits) ou encore leur année de fabrication.

Plus d'informations sur la méthodologie de l'étude sont disponibles dans notre rapport.

A propos d'Hiscox en France

Hiscox, assureur spécialiste depuis 1901, est établi en France depuis 25 ans où il assure près de 100 000 particuliers et professionnels. Assureur historique de l'Art et des biens d'exception pour la clientèle privée, Hiscox a su ensuite développer son expertise dans le domaine des assurances professionnelles avec une gamme spécialisée couvrant aujourd'hui près de 500 métiers de services. Distribué via des courtiers spécialisés, des partenaires banquiers ou assureurs, Hiscox a été pionnier de l'assurance en ligne et via conseillers pour les entrepreneurs et indépendants. Hiscox est aujourd'hui leader de l'assurance des métiers de l'informatique et du digital et a développé une offre cyber parmi les plus complètes du marché. C'est la connaissance et la compréhension des métiers de ses clients et de leurs risques, la mobilisation des meilleurs experts avant, pendant et après les sinistres qui permettent à Hiscox de construire des couvertures adaptées à leurs besoins. Hiscox a l'ambition de changer l'expérience de l'assurance pour ses clients et l'objectif de protéger au mieux ce qui compte pour eux. <https://www.hiscox.fr>

Contacts presse

Weber Shandwick : hiscox@webershandwick.com

Romain MERLE – 06 60 35 18 43